
Communiqué de presse

Le Crédit Agricole et le Groupe Caisse d'Epargne ont signé les accords donnant naissance à CACEIS (Crédit Agricole-Caisse d'Epargne Investor Services)

(Paris, le 4 juillet 2005) – L'accord définitif des groupes Caisse d'Epargne et Crédit Agricole pour regrouper leurs activités de services financiers aux institutionnels, sera concrétisé dans quelques semaines lorsque les quelques agréments restant à obtenir seront notifiés. CACEIS (Crédit Agricole-Caisse d'Epargne Investor Services) sera détenue à parité par Crédit Agricole SA (CA sa) et la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne (CNCE).

Le 17 décembre 2004, les deux groupes avaient annoncé leur projet de créer à l'horizon du 30 juin 2005 un acteur majeur dans les services financiers aux institutionnels et aux grandes entreprises en Europe, en regroupant au sein d'une structure commune l'ensemble de leur métiers « titres » : banque dépositaire et de conservation (Crédit Agricole Investor Services Bank à Paris, Dublin et au Luxembourg, IXIS Investor Services à Paris et IXIS Urquijo à Madrid), administration de fonds (réseau européen Fastnet et IXIS Administration de Fonds) et services aux émetteurs (CA-IS Corporate Trust et Euro Emetteurs Finance). Les délais ont été tenus et l'ensemble des accords entre le Crédit Agricole et le Groupe Caisse d'Epargne ont été signés.

CACEIS sera détenue à parité par CA sa et la CNCE. Le nouvel ensemble bénéficiera de la puissance financière de ses deux actionnaires : il disposera de plus de 300 millions d'euros de fonds propres tier one et devrait réaliser en 2005 un PNB de l'ordre de 450 millions d'euros et un RBE de plus de 90 millions d'euros, avec un effectif d'environ 2 300 personnes, dont 40 % hors de France.

Avec CACEIS, la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne et Crédit Agricole S.A. créent un acteur de tout premier rang doté d'une présence élargie en Europe (Paris, Luxembourg, Madrid, Bruxelles, Dublin et Amsterdam) :

- 1^{re} banque dépositaire d'OPCVM en France, 1^{re} banque pour les actifs déposés en Euroclear France, et parmi les tout premiers européens avec une conservation globale supérieure à 1 300 milliards d'euros pour la seule clientèle institutionnelle,
- 1^{re} société en France et parmi les tout premiers européens avec 640 milliards d'euros en gestion administrative et comptable, incluant le réseau FASNET,
- parmi les trois principaux prestataires en France pour les services aux émetteurs et l'un des leaders européens pour les services d'agent de transfert, avec 600 milliards d'euros d'encours.

Jean Laurent, directeur général du groupe Crédit Agricole et Charles Milhaud, président du groupe Caisse d'Epargne, se sont félicités de l'aboutissement de ce projet : *« Il constitue une étape importante dans la consolidation des métiers de titres en Europe. Les valeurs communes et les convergences stratégiques de nos deux groupes ont permis de faire aboutir un projet ambitieux, dans des délais respectés, et qui permettra à nos clients de bénéficier d'une offre particulièrement compétitive, avec une continuité de service assurée ».*

www.caceis.com